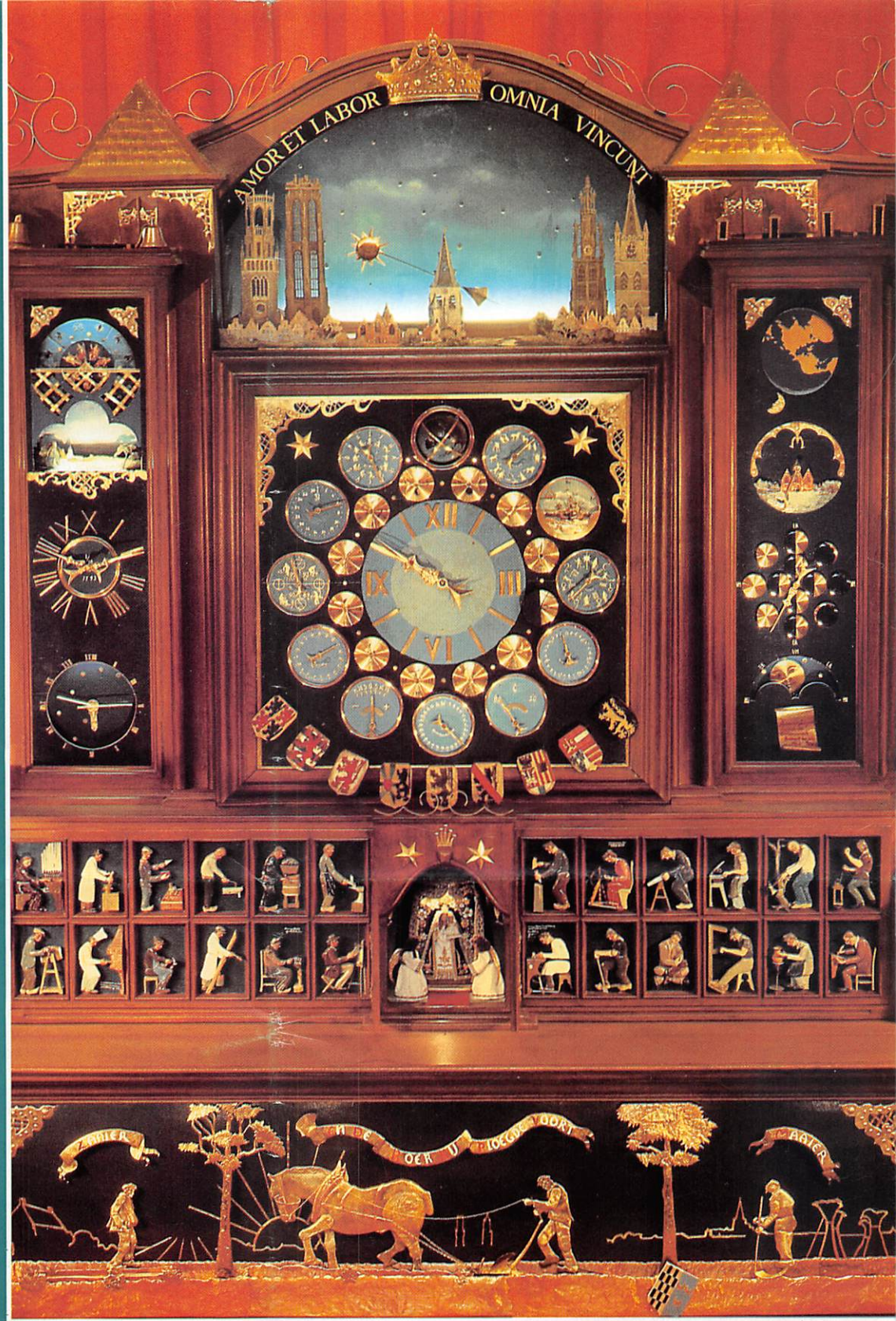


BRUGGE X

G.P.P./4/340



nos

VICINAUX

Bimestriel N° 230 mai-juin 1984

1985 : LE CENTENAIRE DE LA S.N.C.V.

Le service commercial fait appel à votre collaboration

Afin de fêter dignement son centenaire en 1985, la S.N.C.V. prépare une série de manifestations et d'actions commémoratives dont nous vous révélerons la teneur plus tard.

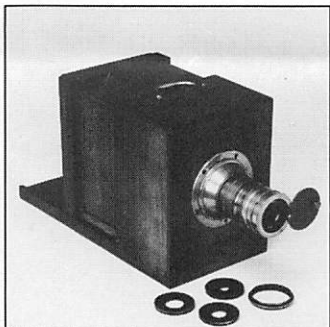
Nous vous réservons cependant une primeur : en effet, nous pouvons dès à présent vous signaler qu'un livre agrémenté de nombreuses photos et documents sera édité ; il relatera l'histoire de la Société et de son évolution, au travers de son personnel, de son exploitation, de son matériel et de son infrastructure. A cette occasion, nous voudrions présenter des photos originales et inédites, des documents que vous possédez peut-être. Si vous souhaitez nous rendre service, fouillez vos fonds de tiroirs et de grenier, il y a sûrement des trésors qui dorment et qui nous intéresseraient.

Dès lors, si vous êtes disposés à nous prêter... ou à nous donner ces documents, il est temps de nous contacter dès à présent à cette seule adresse :

S.N.C.V. - Service Commercial - Secrétariat
Rue de la Science, 14 - 1040 Bruxelles
☎ 02/230.03.30 — ext. 351 (M. Badoux) — ext. 228 (M. Boogaerts)

Si vous préférez nous rendre visite, vous serez toujours les bienvenus !

Soyez déjà tous remerciés de vos efforts qui contribueront certainement à composer un ouvrage de qualité et représentatif des 100 ans de la S.N.C.V. Nous vous attendons nombreux à l'appel !



La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux fêtera son centenaire en 1985. A cette occasion, un concours de photos et de diapositives, doté de prix intéressants, est organisé.

Ce concours, destiné à tous, s'adresse aussi bien aux «fanas du tram et du bus» qu'aux purs «fanas de la pellicule».

Alors, vous qui avez le sens de l'image, qui aimez fixer des souvenirs, des situations intéressantes, faites-vous plaisir et faites partager ce plaisir à vos amis !

Partez dès à présent en chasse photographique mais en n'oubliant toutefois pas de prendre connaissance de notre règlement. Vous devez savoir également que vos efforts peuvent être récompensés par de beaux prix dont nous vous dévoilerons la teneur dans notre prochain numéro.

CONCOURS DE PHOTOS ET DE DIAS «S.N.C.V. - 100»

RÈGLEMENT

1. Le concours est ouvert à tous, à l'exception des membres du personnel du Service Commercial de la S.N.C.V. (Administration centrale) et de leur famille.

2. Les photos en couleurs ou noir/blanc auront un format minimum de 9 x 9 cm. Les diapositives de format 24 x 36 mm devront être montées sous caches 5 x 5 cm avec verre.

Les diapositives de format 4,5 x 6 cm ou 6 x 6 cm devront être montées sous caches de 7 x 7 cm avec verre.

Chaque photo ou dia devra comporter les données suivantes : nom et adresse complète du concurrent, le titre ou le sujet du document, la date et l'endroit exact de la prise de vue.

3. Le sujet des prises de vues doit être en rapport avec un aspect de l'exploitation vicinale (matériel roulant, ouvrages d'art, personnel,...) ou doit représenter des sites, des curiosités touristiques, des monuments,... ayant trait aux activités de la S.N.C.V.; dans ce dernier cas, la relation doit être bien visible par la présence

de l'un de nos bus ou de nos trams sur la prise de vue.

Les documents anciens comme les documents nouveaux sont acceptés.

Les trucages et photos expérimentales sont également admis.

4. Chaque concurrent ne peut envoyer qu'un maximum de 10 épreuves ; cependant un même participant ne pourra gagner qu'un seul prix.

5. Les envois effectués aux frais du participant sont à adresser à la S.N.C.V., Service Commercial, rue de la Science, 14, 1040 Bruxelles ; la mention «Concours» figurera dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe. Ils devront nous parvenir au plus tard le 30 mars 1985, la date de la poste faisant foi. La S.N.C.V. n'est pas responsable en cas de perte, détérioration ou disparition des pièces expédiées.

6. Un jury composé par les soins de la S.N.C.V. choisira les meilleures réalisations parmi tous les envois. Les épreuves seront classées en tenant compte de leur

intérêt comme document touristique en rapport avec le sujet et de leur valeur photographique. Les décisions du jury sont sans appel.

7. Les envois primés et les droits d'auteurs deviennent la propriété de la S.N.C.V.

Pour les autres oeuvres, la S.N.C.V. se réserve le droit de les utiliser gratuitement pour des publications ou des actions en rapport avec ses activités.

8. Les oeuvres non primées pourront être retirées auprès du Service Commercial de la S.N.C.V., durant la période de 1 mois qui suivra la publication de la liste des lauréats dans la presse. Passé ce délai, les épreuves, ainsi que les droits d'auteurs resteront acquis à la S.N.C.V.

9. La liste des lauréats sera publiée dans «Nos Vicinaux» / «Onze Buurtspoorwegen», ainsi que dans les journaux «Le Soir» et «De Standaard». Les épreuves lauréates seront insérées dans une brochure qui paraîtra dans le courant de 1985, année du centenaire de la S.N.C.V.

VACANCES 1984

Les statistiques révèlent que de plus en plus de gens pratiquent un sport dans notre pays.

Les adeptes des sports récréatifs deviennent chaque jour plus nombreux et les clubs sportifs disposent d'un créneau de recrutement plus large. Cet assouplissement d'une attitude plutôt rigide vis-à-vis du sport va plus loin qu'un simple phénomène de mode.

La grande majorité voit et ressent dans le sport une activité non seulement réellement saine, mais également amusante. En réalité, s'inscrire à un club et faire du sport sont deux choses différentes. Le sport c'est avant tout aller au grand air, s'ébattre avec les enfants, se promener, se donner du mouvement, s'occuper physiquement.

Tout ceci est possible au départ de nos appartements meublés ou de nos maisons de vacances, à la mer comme dans les Ardennes.

Avez-vous déjà réservé vos places pour la DETENTE ?

EXPO-INFO

A l'occasion de la commémoration du 50ème anniversaire de la mort du Roi Albert, la S.N.C.V. participera à Namur, du 1er au 18 septembre 1984, à une exposition à caractère national sur les transports en commun. Le thème en sera : «Les Communications de l'époque du Roi Albert jusqu'à nos jours».

Cette manifestation, qui se déroulera au Palais des Expositions, verra également la présence de la S.N.C.B., de la Sabena, de la Régie des Postes, Télégraphes et Téléphones, de la Régie des Transports Maritimes et du Ministère des Travaux Publics.

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Un séjour gratuit d'une semaine dans une de nos maisons de vacances «Annette et Lubin», à Spa, ou «Zonnebloem», à Nieuport, est offert aux pensionnés de la S.N.C.V. et à leur épouse, si leurs noces d'or ou de diamant ont lieu en 1984.

Ce séjour comporte la pension complète et est accordé pendant une des périodes ci-après :

ANNETTE et LUBIN : du samedi 19 mai au samedi 7 juillet ; du samedi 25 août au samedi 22 septembre ;

ZONNEBLOEM : du samedi 19 mai au samedi 7 juillet ; du samedi 25 août au samedi 15 septembre.

Les jubilaires qui désirent bénéficier de cet avantage doivent introduire une demande écrite au Service social de S.N.C.V., rue de la Science, 14, 1040 Bruxelles, en précisant la maison de vacances et la semaine choisies.



BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS PHOTOS/DIAS «S.N.C.V. - 100»

NOM :
PRENOM :
RUE ET N° :
CODE POSTAL : LOCALITE :
PROFESSION :
AGE :

Je participe au concours avec photos et/ou dias (10 épreuves maximum).

Titre des oeuvres présentées :

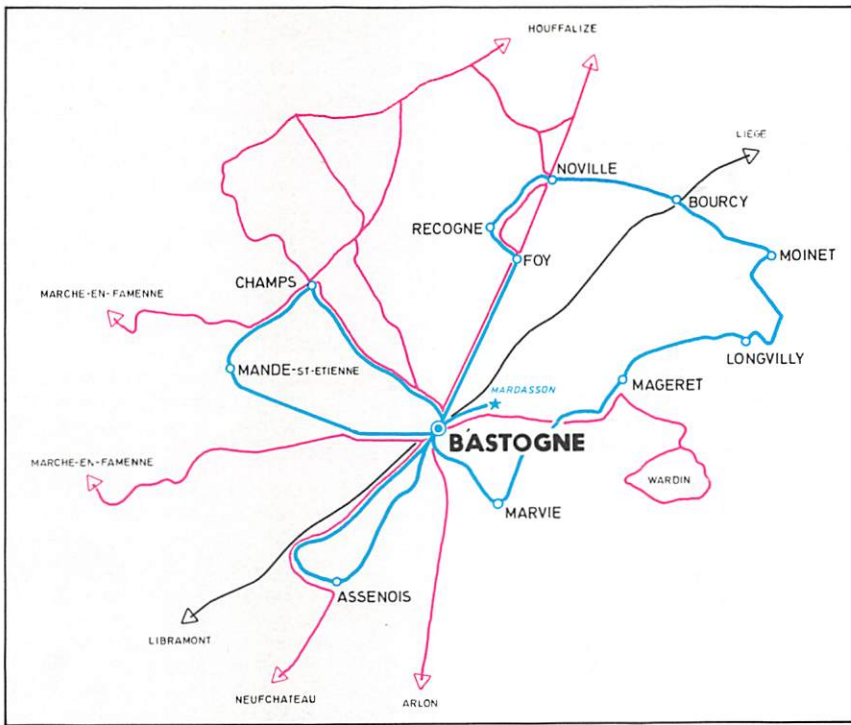
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

Je certifie être l'auteur des épreuves ci-jointes, qu'elles n'ont jamais fait l'objet d'une publication et que j'en possède tous les droits.

Je déclare également connaître et accepter le règlement du concours photos/dias «S.N.C.V. - 100».

Lieu, date et signature.

A joindre obligatoirement à votre envoi.

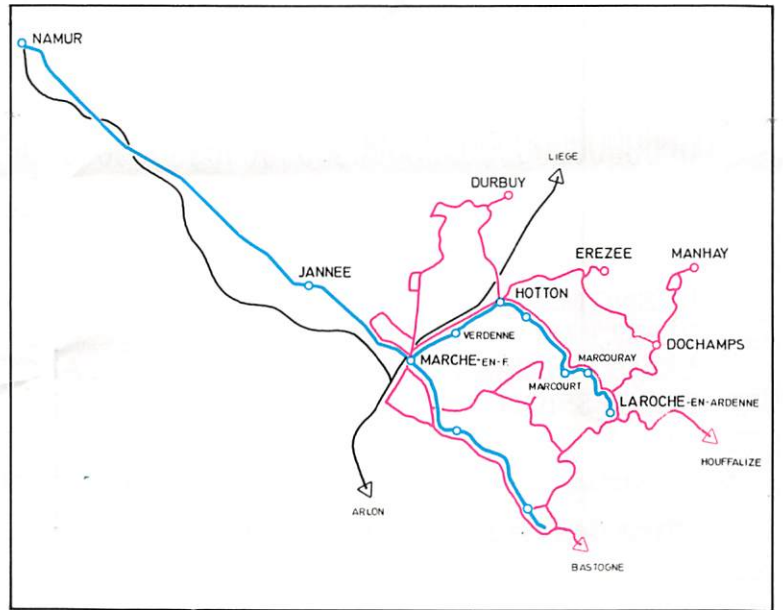


Un de nos véhicules à Bastogne.

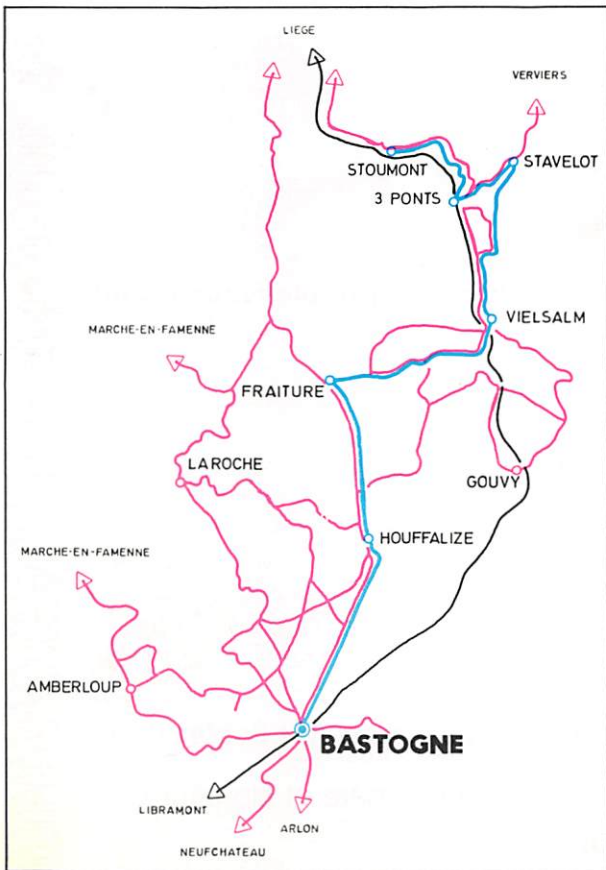
3

BLEU : Itinéraire historique.
 ROUGE : Lignes S.N.C.V.
 NOIR : Lignes S.N.C.B.

1



Le «Mardasson» à Bastogne : le monument du souvenir.



2

1944★1984

40^e anniversaire de la bataille des ardennes



En septembre 1944, se déroula la glorieuse marche des troupes libératrices à travers nos contrées, dans une folle débauche de fleurs, de soleil, de drapeaux et de baisers.

Trois mois plus tard, la dure présence de la guerre surprenait et secouait l'armée américaine entre Monschau et Echternach. Des divisions allemandes, superbement équipées et nanties d'un moral d'acier, entendaient recommencer l'irrésistible poussée vers l'ouest qui avait été menée à si bon terme dans la grande lumière du printemps 1940.

Tout commença dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 décembre 1944, qu'un brouillard «à couper au couteau» rendait plus ténébreuse encore.

Une semaine de désordre, de désarroi, de panique vit nos alliés battre rapidement en retraite. Les beaux soldats victorieux de l'automne refluaient vers la Meuse, fatigués, désorientés, éperdus.

Des centaines de kilomètres carrés de territoire belge et grand-ducal étaient bien vite livrés aux assaillants déchaînés : Clervaux, Saint-Vith, Houffalize, La Roche-en-Ardenne étaient réoccupés... C'était une bataille sans merci, sans pardon, ignorant les «lois de la guerre». On assista ainsi au massacre de prisonniers américains près de Stavelot et à l'exécution, à Bande, de plus de vingt civils innocents...

Mais le «saillant» ennemi gonflait de plus en plus et ses limites les plus occidentales atteignaient bientôt Hotton, Rochefort et le seuil de Dinant...

Sur le plan stratégique toutefois, les deux verrous qui «encadraient» la ligne de départ de l'offensive allemande — Monschau et Echternach, distantes l'une de l'autre de quelque 135 kilomètres — continuaient à tenir bon et l'important noeud routier de Bastogne, vital pour l'ennemi, confié pour sa défense au général Mc Auliffe, refusait courageusement de s'incliner devant l'ultimatum qui lui était adressé et contrecarrait sérieusement les mouvements des colonnes d'assaut hitlériennes.

Arriva Noël, un Noël rouge, dans le tonitruant fracas des armes... Noël, la neige, le gel et l'évanescence du brouillard... Noël et la réapparition, dans un merveilleux ciel bleu, des escadrilles alliées qui allaient marteler les arrières de l'ennemi et ravitailler notamment la garnison assiégée de Bastogne...

Arrivèrent encore, du sud, les blindés de Patton qui, de France, pivotèrent vers le nord dans un mouvement en angle droit, exécuté et réussi avec une célérité remarquable, et s'en vinrent cogner contre le flanc méridional de la poche allemande pour briser ensuite l'encercllement de Bastogne...

... cependant que, du nord, des troupes de Montgomery, à marches forcées, descendaient des Pays-Bas vers l'Ourthe moyenne pour y relever les combattants américains et préparer la contre-offensive.

Le premier effet de surprise passé, l'état-major allié s'était donc rapidement ressaisi.

L'année 1945 naquit sous le signe de l'espoir. Kilomètre par kilomètre, précédés par un barrage d'artillerie d'une puissance infernale, qui labourait littéralement les terres enneigées et passait au ha-choir nos altièrres forêts, soutenus par leur aviation toute-puissante, les alliés entreprirent, malgré le froid sibérien, la reconquête du sol perdu.

Et, fin janvier 1945, la ligne du front se confondait à nouveau, à peu de chose près, avec celle du matin du samedi 16 décembre précédent...

Bilan de l'opération à l'issue de ces sept semaines dramatiques : des dizaines de milliers de soldats tués dans chaque camp — tués, mutilés, gelés ou disparus —, des centaines de civils belges et luxembourgeois morts dans les caves, écrasés sous les décombres des habitations, La Roche-en-Ardenne, Houffalize et Saint-Vith tapissées de bombes et pulvérisées par l'U.S. Air Force, Bastogne entrant dans l'Histoire et la légende comme un symbole de vaillance et de défi, nos campagnes défigurées, notre cheptel décimé, nos paysages meurtris... et la pieuse éclosion d'immenses nécropoles pour abriter le dernier sommeil de jeunes garçons de vingt ans, tombés au Champ d'Honneur...

Les stratèges ajouteront que, sur le plan militaire, la «Bataille des Ardennes» facilita sans doute, compte tenu des énormes pertes en hommes et en matériel subies par l'armée allemande, la conquête de la ligne Siegfried par les troupes alliées et contribua peut-être à écourter la phase finale de la guerre en Europe...

40 ANS APRÈS...

Quarante ans ont passé... Un tel anniversaire se devait d'être célébré et par notre pays et par les Etats-Unis dont tant de fils ont combattu chez nous, sur notre sol, où tant d'autres ont versé leur sang et ont perdu la vie...

C'est ainsi que, dans les mois prochains, nous reverrons — à la fois en voyageurs, en pèlerins et en touristes — des légions d'anciens combattants d'outre-Atlantique. Dès à présent, trois itinéraires ont été tracés à l'intention de nos visiteurs. Il est intéressant de relever, à cet égard, que nos lignes vicinales en desservent une large partie.

- Le premier circuit conduit de Namur à Marche-en-Famenne où il se divise en deux antennes : la première poursuit «sur sa lancée» jusqu'à la Barrière de Champlon par la route nationale 4 ; la seconde bifurque à gauche vers Verdenne et atteint l'Ourthe à Hotton pour gagner ensuite, par la très pittoresque route de la vallée, La Roche-en-Ardenne.

(Nos lignes intéressées : Marche-en-Famenne - Amberloup - Bastogne ; Marche-en-Famenne - Hotton - Melreux ; Melreux - Hotton - La Roche-en-Ardenne).

- Le deuxième circuit va de Bastogne à Stoumont, en passant par Houffalize, Vielsalm et Stavelot.

(Nos lignes intéressées : Athus - Liège ; Bastogne - Houffalize ; Verviers - Stavelot - Trois-Ponts ; Liège - Trois-Ponts - Gouvy).

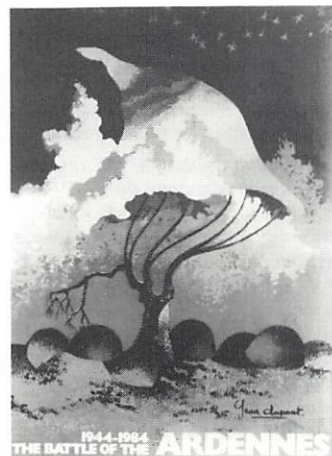
- Le troisième circuit permet la visite des principales zones de combat dans la région même de Bastogne.

(Nos lignes intéressées : Bastogne - Noville - Houffalize ; Bastogne - Neufchâteau).

Dans toutes les Ardennes, sont prévues des manifestations commémoratives dont le programme s'étale durant tout l'été : expositions rétrospectives, cérémonies d'hommages, rallyes, cortèges, etc. Toutes les indications y relatives peuvent être obtenues auprès des services de la Fédération Touristique du Luxembourg belge, quai de l'Ourthe, 9 à 6980 La Roche-en-Ardenne (Tél.: 084/41.10.11).

Ajoutons qu'une action intensive de propagande a été menée aux Etats-Unis afin de sensibiliser les anciennes et les jeunes générations au 40^e anniversaire de la Bataille des Ardennes.

Une merveilleuse et éloquente lithographie a été créée pour la circonstance par le peintre Jean Dupont. L'oeuvre originale sera remise en cours d'année au Président des Etats-Unis à l'intention du peuple américain.



RÉUNION ANNUELLE DU SER



Le 16 avril 1984, eut lieu à l'Administration centrale, la réunion annuelle du Service Général de Sécurité, d'Hygiène et d'Embellissement des Lieux de Travail. Nombreux étaient les représentants des équipes gagnantes pour des périodes sans accident avec chômage.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Denison, Président du Conseil d'Administration, Henrard, Directeur Général, Van Wesemael, Mornard, Pourveur et Keygnaert, Directeurs.

Après avoir remercié M. le Président pour sa présence à cette réunion annuelle, qui prouve ainsi son intérêt ainsi que celui du Conseil d'Administration pour les efforts du Service Général de Sécurité et des Comités de Sécurité, M. Van Wesemael s'adressa aux personnes présentes en ces termes :

Le résultat global a été un peu moins bon que celui de 1982 — le nombre total des accidents avec chômage pour le personnel salarié est passé de 254 à 258. Si la situation est restée pratiquement stationnaire, presque la moitié de ces accidents se situe dans la même région. Une analyse plus approfondie de leurs circonstances s'avère nécessaire ainsi que la recherche de remèdes plus adéquats.

L'ensemble des accidents avec et sans chômage, toujours pour les salariés, bien que ne passant que de 489 à 491, soit une différence de 2 unités, s'est aggravé de 5 % dans les services du Mouvement, le nombre des accidents dans les services des Ateliers restant statu quo (226), celui des Voies et Travaux ayant diminué (de 75 à 67).

Le taux de gravité réel, basé sur les journées réellement perdues, est également moins bon (0,56 contre 0,38) tandis que le taux de gravité global qui tient compte des journées forfaitaires correspondant à une invalidité permanente, a diminué en passant de 1,49 à 1,23. N'ayant heureusement pas eu d'accident mortel à déplorer au cours de l'année écoulée le taux de gravité global constitue un élément positif par rapport à 1982.

Cette impression globale, quelque peu négative, est cependant atténuée dans une large mesure par le grand nombre d'équipes à l'honneur aujourd'hui et parmi lesquelles nous citons spécialement celles qui ont atteint, au cours de 1983, les records classiques :

• 1000 JOURS SANS ACCIDENT AVEC CHÔMAGE PAR LES ÉQUIPES :

— n° 6 : Mouvement secteur Florennes ;

— n° 6 : Mouvement Bressoux-Rocourt ;
— n° 16 : Atelier Kessel-Lo ;

• 2000 JOURS PAR LES ÉQUIPES :

— n° 1 : Mouvement Destelbergen ;
— n° 14 : Atelier Eugies ;
— n° 23 : Atelier Cureghem ;
— n° 7 : Mouvement secteur Ypres ;

• 3000 JOURS PAR LES ÉQUIPES :

— n° 4 : Mouvement Saint-Nicolas ;
— n° 17 : Mouvement Haacht - Diegem.

Enfin, je dois encore souligner en particulier un fait unique dans l'histoire des concours de sécurité.

Pendant les neuf dernières années, sans interruption, le Groupe de la Flandre orientale a réalisé, pour l'ensemble de son personnel, le meilleur coefficient général d'accidents. M. le Président du Conseil d'Administration et M. le Directeur général attachent une très grande importance à ce résultat et ont voulu offrir un souvenir spécial à ce Groupe méritant.

Je rappellerai avec plaisir cette performance lors de la remise des primes, mais déjà j'encourage le Groupe à réussir pour juin 1984 l'exploit unique dans notre Société de totaliser pour chacune des équipes au moins 2.000 jours sans accident.

M. le Président Denison et M. le Directeur général s'adressèrent ensuite tour à tour en français et en néerlandais aux personnes présentes.

C'est un plaisir pour moi de vous retrouver réunis aujourd'hui pour la distribution des récompenses aux lauréats de nos concours de sécurité.

Des chiffres que M. le Directeur Van Wesemael vient de nous citer, il ressort que l'année 1983 fut un peu moins favorable que 1982.

Si le nombre d'accidents, avec et sans chômage, salariés et appointés compris, ne présente qu'une différence d'une unité, en revanche, il faut souligner que le cumul des journées perdues s'est fortement aggravé. Il correspond à l'absence de trois agents, pendant toute l'année, dans chaque Groupe d'exploitation.

J'éprouve parfois le sentiment à l'évocation des titres de gloire emportés par les uns à notre concours de sécurité, que plutôt que d'insuffler chez les autres le courage ou de dynamiser les énergies pour l'avenir, leurs succès risquent d'engendrer un peu de découragement.

Comment échapper, pour ceux-ci, à l'habitude des médiocres résultats et relever le défi de l'avenir ? Il serait présomptueux de vouloir proposer ici une série de mesures bien précises. Il importe beaucoup plus de stimuler quelques réflexions à ce sujet. Le refus du laisser-faire et de la passivité, une ténacité constante sont les conditions susceptibles d'assurer le maintien de l'esprit de sécurité.



VICE GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ



Je sais que conserver constamment à l'esprit les notions de sécurité exige un effort et c'est précisément cet effort qui fait la qualité du travail et qui, dans le cas présent, permettra d'améliorer nos résultats en matière de sécurité.

Chaque agent doit être partie prenante dans cet effort.

Et nous voici, ainsi, arrivés à la deuxième réflexion sur notre stratégie pour relever le défi !

La prévention en matière de sécurité du travail consiste à prendre les mesures qui s'imposent avant l'apparition du dommage. Après un quelconque accident, on trouve toujours une ou plusieurs solutions qui auraient pu l'éviter. Pourquoi seulement après ?

Certes, le conducteur ou le technicien à son poste de travail n'est pas constamment préoccupé par les problèmes de sécurité. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'est pas conscient d'un certain nombre d'anomalies ; celles-ci font partie du cadre général du travail, de l'environnement, et sont, en fait, des choses que tout le monde connaît et dont on ne parle pas. Tout le problème est là... Ce sont des choses dont on ne parle pas !

Pourtant ces moyens d'expression des travailleurs existent. Des articles sont publiés à leur propos dans les journaux et les périodiques spécialisés. Je veux parler des «cercles de qualité». Limité au domaine de la sécurité, on les nomme «cercles de sécurité».

Les cercles de sécurité ont précisément comme premier objectif de parler de toutes «ces choses» puisqu'ils se réunissent pour «traiter de problèmes concrets».

Ces cercles ne sont pas la panacée à tous les problèmes de sécurité ; il s'agit d'une philosophie qui

doit être adaptée aux mentalités et aux besoins.

Le moment n'est-il pas venu de permettre leur création et d'amorcer ainsi une image de marque tant pour la sécurité que pour notre Société ?

Enfin, je terminerai par un plaidoyer en faveur de votre esprit de sécurité. Votre présence ici témoigne de votre capacité d'assurer votre travail quotidien dans une parfaite maîtrise des risques. Votre réussite doit avoir la place qu'elle mérite. Continuez à vous battre pour la sécurité, non seulement en appliquant les règles qui vous permettront de prévenir les accidents, mais surtout, en incitant vos compagnons de travail à les respecter.

Soyons, en effet, tous convaincus qu'éviter un accident épargne avant tout de la peine et des larmes pour vous-mêmes et vos proches.

Après ces allocutions, il fut procédé à la distribution des «primes-surprises» aux équipes lauréates pour périodes sans accident avec chômage.

Le trophée «Président Comte

Louis de Lichtervelde», pour l'obtention du coefficient général d'accidents le plus bas, fut remis une fois de plus aux représentants du Groupe de la Flandre orientale, conduits par M. Vervaet, Directeur régional. La médaille «Construire» du Président Alexandre André fut décernée au chef de sécurité De Smet, aujourd'hui retraité, pour les efforts qu'il a fournis durant de nombreuses années sur le plan de la sécurité.

M. le Directeur Van Wesemael montra à l'assemblée, un exemplaire des pendulettes à quartz, qui seront offertes aux membres du personnel du Groupe de la Flandre orientale.

Cette initiative, ainsi que les mérites du Groupe fûtent chaleureusement applaudis.

L'inscription suivante figure sur les pendulettes :

«S.N.C.V. - FLANDRE ORIENTALE
MEILLEUR COEFFICIENT
D'ACCIDENTS
9 ANNÉES CONSÉCUTIVES
DE 1975 À 1983»

La cérémonie se termina par une très cordiale réception.



PAGE FAMILIALE

Le coin des jeunes

SOLUTIONS DU N° 229

JEU N° 1

MAKI (mammifère primate du sous-ordre des lémuriens, à museau allongé et à longue queue, abondant à Madagascar)

JEU N° 2

SARDE - EXACT - TIBIA - ADORE
- ENCAN - NABOT - TACOT - TUBAS.

JEU N° 3

10 × 8 = 80
80 + 3 = 83
83 + 4 = 87
87 × 8 = 696
696 - 3 = 693

JEU N° 4

NOIRE
NOEUD
NOBLE

RÉSULTATS DU N° 229

Ont obtenu 8 points :

COSEMANS An 10 ans - Diepenbeek / DEGUEE J. 14 ans - Grivegnée / FABRINETTI G. 14 ans - Esneux / MICHEL C. ? ans - Flémalle / NAHON Jean-Yves et Marianne 11 et 8 ans - Bressoux / PANIS Nancy et Nathalie 13 et 12 ans - Awans / PENNANT Stéphanie 10 ans - Vieux-Genappe / PIERRARD Eddy 15 ans - Arlon / VANDEKERCKHOVE Sylvie 15 ans - Courtrai.

Ont obtenu 7 points :

BRASSELET Samuel et Cédric 13 et 11 ans - Profondeville / HANERT Ph. 13 ans - Flawinne.

RAPPEL DU REGLEMENT DES JEUX

Ils sont ouverts à tous les enfants de 7 à 15 ans dont le père ou la mère travaille à la S.N.C.V.

Dans chaque numéro de «Nos Vicinaux» vous trouverez 1, 2 ou même 5 jeux. Le nombre de points attribués à la réponse est indiqué entre parenthèses. Les solutions et la liste des gagnants paraîtront dans le numéro suivant.

En fin d'année le total des points sera établi.

Le gagnant sera celui qui obtiendra le plus de points.

Chaque année il y a 3 gagnants et une surprise leur est réservée !

Alors, à l'ouvrage et... écrivez-nous nombreux !

JEUX N° 230

JEU N° 1

Pouvez-vous trouver les douze erreurs commises par le dessinateur (3 points)



JEU N° 2

Dans ces 9 pays s'est glissé un «intrus», lequel ? Dites pourquoi ?

ARGENTINE - CHILI - BOLIVIE - COSTA RICA - BRESIL - GUATEMALA - PEROU - MEXIQUE - PARAGUAY.

Consultez un dictionnaire encyclopédique ! Lisez bien !

(5 points)

JEU N° 4

Voici 21 villes de Belgique que vous devez retrouver dans la grille. On peut les lire dans tous les sens, à l'endroit, à l'envers, horizontalement, verticalement, en diagonales. Une lettre peut servir plusieurs fois.

Quand vous trouvez un mot, vous l'entourez dans la grille et vous barrez ce mot dans la liste.

Quand tous les mots auront été repérés il vous restera 5 lettres avec lesquelles vous formerez «le pays caché».

AS
ANS
AMAY
BOMAL
CRUPET
EINE
ELEWYT
GOOIK
HANRET
HEIST
HULDENBERG

JABBEKE
LAUWE
REVES
ROUVREUX
SCLAYN
SILENRIEUX
SOUMAGNE
STADEN
TERNAT
VLADSLO

(5 points)

JEU N° 3

Le compte est bon !

Avec les chiffres suivants soit en multipliant - soustrayant - divisant ou additionnant, arriver au chiffre 550.

(1 point)

10 5 6 6 9 1

550

L	A	U	W	E	T	E	P	U	R	C
A	O	I	S	C	L	A	Y	N	X	G
M	L	T	E	R	N	A	H	U	R	A
O	S	A	V	S	A	E	E	E	X	E
B	D	N	E	R	I	I	B	U	N	E
N	A	R	R	S	R	N	E	G	T	K
E	L	E	T	N	E	R	A	Y	E	E
D	V	T	E	D	V	M	W	A	N	B
A	Z	L	L	U	U	E	E	M	I	B
T	I	U	O	O	L	S	N	A	E	A
S	H	R	S	E	K	I	O	O	G	J

Vite envoyez vos réponses à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

Ah ! les vacances !

Penser vacances, c'est penser d'abord sécurité. Que ce soit en voiture, sur une embarcation légère, lors de baignades ou autres sports et loisirs, on doit considérer notre vie et celle des autres comme une priorité !

EN VOITURE

Vous êtes prêt, votre automobile aussi j'espère ? «Bah ! vous vous dites : les accidents ça n'arrive qu'aux autres, et puis je n'ai ni le temps, ni l'argent pour faire vérifier mon automobile». Pourtant, vous n'irez pas loin si elle est en mauvais état et vos vacances risquent fort bien de s'envoler rapidement et bêtement.

Tout d'abord, il est important d'effectuer une inspection complète du système de refroidissement, en portant une attention spéciale aux tuyaux de caoutchouc pour y déceler les moindres craquelures et fissures. Il faut s'assurer que le thermostat fonctionne librement. Finalement, en cours de route, vous n'oublierez pas de vérifier le niveau du liquide dans le radiateur.

Un autre élément à considérer : la batterie. Il est nécessaire de procéder avec minutie à une vérification des pôles et les débarrasser de tout dépôt de corrosion. Si votre batterie a quelques années d'usage, il faut examiner avec soin la densité de l'électrolyte qui vous indiquera si vous pouvez compter sur une bonne charge.

A tout cela, il faudrait ajouter la vérification du système d'éclairage et de freinage, notamment le niveau de l'huile à freins et du réservoir des essuie-glaces. Les pneus de votre automobile auront à supporter beaucoup de chocs durant votre périple ; il faut donc respecter quelques règles élémentaires de sécurité. Premièrement, les pneus des roues arrière et avant doivent être de dimension identique. De plus, il est indispensable d'utiliser des pneus de même construction sur les cinq roues, incluant la roue de secours.

Bien charger une voiture, ça signifie n'emporter que ce qui est indispensable. Utilisez rationnellement l'espace de rangement du coffre en plaçant les plus gros morceaux au fond et les plus petits sur le dessus. La lampe de poche, la trousse de premiers soins, enfin tout ce qui peut servir en cas d'urgence, devrait être à portée de la main. N'attachez rien à l'arrière du véhicule. Une bicyclette, un berceau ou tout autre objet peuvent être fixés sur le porte-bagages.

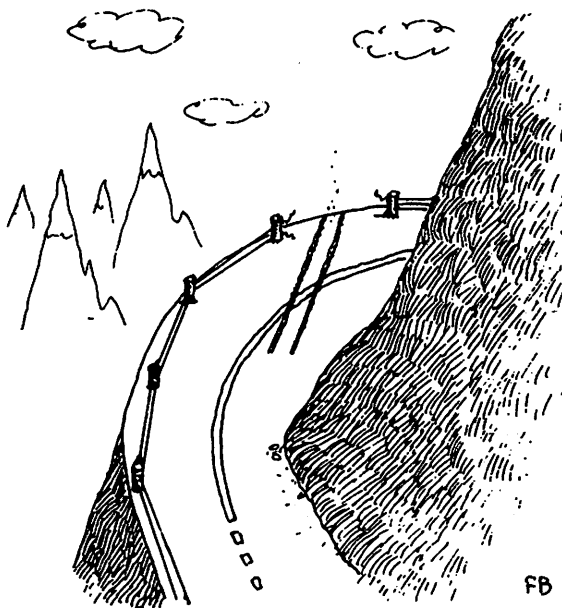
Assurez-vous que rien à l'intérieur de la voiture ne gêne votre vue et

ne laissez aucun article sur la tablette de la vitre arrière. Lors d'un arrêt brusque, un objet placé à cet endroit peut devenir très dangereux.

Une voiture surchargée exige enfin une pression d'air supérieure dans les pneus. Votre automobile passe-t-elle ces tests avec succès ? Si oui, vous êtes prêt pour le grand départ.

EN ROUTE...

Tous les passagers bouclent leur ceinture de sécurité et vous res-



pectez la limite de vitesse. Très bien, cette mesure vous fera économiser essence et argent en plus de vous protéger. Durant les longs trajets, arrêtez-vous fréquemment pour vous reposer et permettre à votre voiture et vos pneus de refroidir. La fatigue constitue l'une des principales causes d'accidents et ils surviennent, pour la plupart, entre 18.00 et 21.00 heures.

Ne soyez pas un numéro de plus dans les statistiques. Si vous êtes fatigué, arrêtez-vous ou demandez qu'un autre prenne le volant. Si vous voulez vous rafraîchir, quoi de mieux... qu'un bon verre d'eau, un jus ou une boisson gazeuse au lieu de l'alcool. Celui-ci non seulement vous procurera une sensation de somnolence mais en plus il diminuera vos réflexes. Comme vous le voyez, la conduite automobile durant les vacances ne peut se permettre aucun laisser-aller. La prudence est encore le

plus sage moyen de préserver votre vie et celle des autres.

SI VOUS ALLEZ À LA PLAGE...

A mesure que les jours s'allongent et que la terre se réchauffe, la plupart d'entre nous se mettent à rêver à de beaux séjours le long d'une grève sablonneuse, à plus forte raison durant vos vacances. A ce sujet, voici quelques conseils à titre de prévention :

1. Si c'est une grande étendue d'eau, renseignez-vous afin de bien connaître les courants ou les marées.

vertes. Stationnez l'automobile à l'ombre ou amenez les enfants avec vous.

8. A bord d'une embarcation, même si c'est près de la rive, on doit toujours porter un gilet de sauvetage.

EMBARCATIONS LÉGÈRES OU LA SÉCURITÉ À NE PAS PRENDRE À LA LÉGÈRE

Ce sont les canoës, canots pneumatiques, bateaux à rames, voiliers, pédalos, matelas pneumatiques, etc. Les utilisateurs de ce type d'embarcations ne connaissent généralement pas les risques auxquels ils s'exposent et souvent ce sont des enfants !

PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS :

- les courants qui entraînent au large,
- le vent qui pousse ces embarcations et les fait dériver sans que l'utilisateur s'en rende bien compte,
- la tentation d'abandonner l'embarcation après qu'elle ait chaviré, ce qui empêche le repérage du baigneur (un engin de couleur vive est plus visible que la tête d'un baigneur).

CONSEILS DE SÉCURITÉ

1. Ne vous éloignez pas de la plage, vous risquez de rencontrer des courants qui vous entraînent au large.
2. Prenez conscience de la légèreté de votre engin et prenez des repères pour vérifier que le vent ne vous fait pas dériver.
3. Méfiez-vous de la marée qui descend et entraîne au large et aussi de la marée montant qui s'accompagne souvent de grosses vagues.
4. Préférez systématiquement les endroits surveillés.
5. Apprenez à manoeuvrer parfaitement votre engin et vérifiez le bon état de son fonctionnement avant de prendre l'eau.
6. Dans tous les cas, n'abandonnez jamais un engin à la dérive mais essayez de vous faire repérer de la côte.
7. Ne prenez pas la mer ou ne vous aventurez pas sur un lac ou autre grand cours d'eau lorsque le vent est mauvais.
8. Ne laissez pas les enfants jouer avec des engins de plage sans surveillance.

Nouvelles de l'administration centrale des groupes d'exploitati



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

Thirion J.-M., ingénieur



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Collage C., ingénieur

BRABANT

Van de Weghe F., directeur régional
Henquinez F., cond.-rec. AB



MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE

Bouquiaux Y. et Colacino V.

ANVERS

De Vroe R. et Goris V.
Geudens L. et Van den Eynden K.
De Schutter F. et Verrijken M.

HAINAUT

Adam C. et Giraudon M.-C.
Degrave V. et Ernotte M.

BRABANT

Van den Berghe M. et Reniers M.

LIMBOURG

Jamar R. et Clerckx G.

FLANDRE OCCIDENTALE

Debruyne P. et Tratsaert J.-D.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Rainier chez Radelet R. (Thon-Samson)
Marijke chez Desmedt J. (Ichtegem)
Amandine chez Blanquet P. (Lessines)
Benedicte chez Brackeva J. (Herzele)
Elke chez Ottevaere J. (Waregem)

ANVERS

Benjamien chez Vanbrussel J. (Borsbeek)
Melissa chez Wolfs H. (Wilrijk)
Annelies chez De Loose H. (Keerbergen)
Nathalie chez Blockx L. (Oud-Turnhout)
Cindy chez Hertsens D. (Borgerhout)

FLANDRE ORIENTALE

Bob chez Messiaen J. (Nazareth)
Bart chez Leus H. (Oosterzele)
Ken chez Lefever J.-P. (Gand)

HAINAUT

Elise chez Creviaux G. (Mons)
Jean-Michel chez Vandemenschbrugge M. (Thuin)
Stéphanie chez Adam C. (Montigny-le-Tilleul)
Candy chez Lejeune J.-L. (Dour)
Remy chez Drugmand C. (Chapelle)
Nanly chez Gondry P. (Colfontaine)
Lindsey et Audrey chez Sedeyn G. (Roux)

Laetitia chez Dutrieux P. (Thuin)
Kevin chez Poitoux C. (Roux)

NAMUR-LUXEMBOURG

Olivier chez Hennart A. (Andenne)
Gaël chez Gilles A. (Pussemange)
Steve chez Verbeeck Y. (Gembloux)
Christophe chez Desnoeck C. (Morville)
Thomas chez Hamende H. (Forville)
Stéphanie chez Godfroid A. (Ste-Ode)

LIÈGE

Wendy chez Gregoor J.-L. (Grâce-Hollogne)
Christophe chez Franken R. (Rocourt)
Tiffany chez Steenebrugen H. (Beyne-Heusy)
Deborah chez Matteredne C. (Faimus)
Sarah chez Dupont J.-P. (Rocourt)

BRABANT

Christopher chez Marechal J.-P. (Ecaussinnes)
Cathérine chez Martel E. (Molenbeek St-Jean)
Stijn chez Lemmens A. (Holsbeek)

LIMBOURG

Griet chez Vanvinckenroye M. (Hechtel-Eksel)
Marisa chez Deroye C. (Diepenbeek)
Evelien chez Schurgers J.-P. (Dilsen)
Wesly chez Martens E. (Kortesseem)
Tim chez Vanroy M. (Hasselt)
Kim chez Vermeulen A. (Langdorp)

FLANDRE OCCIDENTALE

Kelly chez Devisscher F. (Knokke-Heist)
Nico chez Snick W. (Ypres)
Sharon chez Altruy S. (Oostkamp)
Pascal chez Van Vlaenderen J. (Bruges)
Stijn chez Pysson N. (Gistel)
Charlotte chez Boute C. (Courtrai)
Jelle chez Seys R. (Ledegem)
Yoeri chez Coopman F. (Gullegem)



RETRAITES

Années
de service

ADMINISTRATION CENTRALE

Barette E., chef de bureau 41
Sevrin P., moniteur 40

FLANDRE ORIENTALE

Dhondt L., chef de serv. 2e cl. 41

HAINAUT

Blondiau R., cond. él. 30
Hoslet A., aubettier 37
Maton A., cond. él. 31
Wauquiez P., cond. él. 25
Wéry J., cond. él. 38
Danhier G., cond. él. 32

LIÈGE

Renders A., cond. AB 26

BRABANT

Huygh J.-B., cond. él.-rec. 34
Vermeiren C., chef de serv. 1e cl. 42
Vienne A., cond.-rec. AB 22
Bertels R., ouvr. qual. 16

Bieke M., cond.-rec. AB 31
Clinckx C., cond.-rec. AB 41

LIMBOURG

Vanhove P., cond.-rec. AB 36

FLANDRE OCCIDENTALE

De Smet G., chef de mouv. 1e cl. 42

LES LONGUES CARRIERES



A. Grosemans
Limbourg
du 9.10.1940
au 22.12.1980



G. Léonard
Hainaut
du 26.11.1940
au 1. 4.1979



C. Vermeiren
Brabant
du 1.6.1941
au 1.8.1983

NECROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE

BRABANT Age
Evenepoel L., cond.-rec. AB 51

Motte M., cond.-rec. AB	40
De Schouwer J., cond.-rec. AB	51
FLANDRE OCCIDENTALE	
Roels J., 1er contrôleur	45



**ALLOCATAIRES
C.A.M.-C.R.A.-C.R.I.
C.A.S.-C.C.T.**

ANVERS	
Wouters K., ouvr. spéc.	65
Simons J., cond.-rec. AB	68
Oris F., cond. él.	76
Debruyen K., chef rec.	85
FLANDRE ORIENTALE	
Van Vynckt U., manoeuvre	85
HAINAUT	
Mairesse M., instruct. cond. él.	77
Guignet A., rec.	67
Poupaert F., rec.	60
Bernia J., rec.	68
André E., brigadier	82
Meurée L., rec.	71
Libert A., rec.	69
Stocq R., aubettier	63
Buscain A., cond. AB	55
Toussaint A., rec.	81
Aurez F., cond. él.	79
NAMUR-LUXEMBOURG	
Lambiotte J., piocheur	76
BRABANT	
De Dobbeleer P., cond. él.	82
De Coster J., cond. él.	89
Florquin J., cond. AB	84
Heyvaert J., rec.	84
Nitelet C., ouvr. qual.	74
Trist L., commis	80
Vertongen J.-B., ouvr. spéc.	68
Van Kerkhoven A., ouvr. d'élite 1e cl.	66
Van den Bergh J., ouvr. qual.	72
De Valck F., cond. él.-rec.	66
Delcourt L., rangeur	81
Nackaerts G., 1er ouvr. d'élite	72
LIMBOURG	
Marchal P., cond. él.	83
FLANDRE OCCIDENTALE	
Corty A., 1er contrôleur	65

une retraite bien méritée

Groupe de Flandre orientale

M. DHONDT L.,
sous-chef de
bureau



M. Lionel Dhondt est entré en service le 27 septembre 1943 en tant que receveur à Destelbergen. Le 1.1.1945, il fut promu commis auxiliaire et l'année

suivante, rédacteur. A cette époque, il travaillait au service «Recettes et Comptabilité».

Transféré à l'Administration centrale le 1.9.1948, il fut employé au Secrétariat de l'Inspection générale et de l'Informatique.

Il fut successivement nommé rédacteur sélectionné le 1.7.1953, et sous-chef de bureau le 1.1.1960.

En mars 1974, il réintégra le Groupe de la Flandre orientale et débuta dans les services administratifs du Mouvement. A sa demande, il passa ensuite à la Comptabilité.

M. Dhondt mit ses qualités personnelles au service de la Société : discrétion, serviabilité et dévouement.

A l'occasion de son départ, ses chefs et collègues lui rendirent un chaleureux hommage et il se vit offrir un cadeau sportif. Nous lui souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

Le «S.C. De Busstampers» fin prêt pour les tournois sportifs

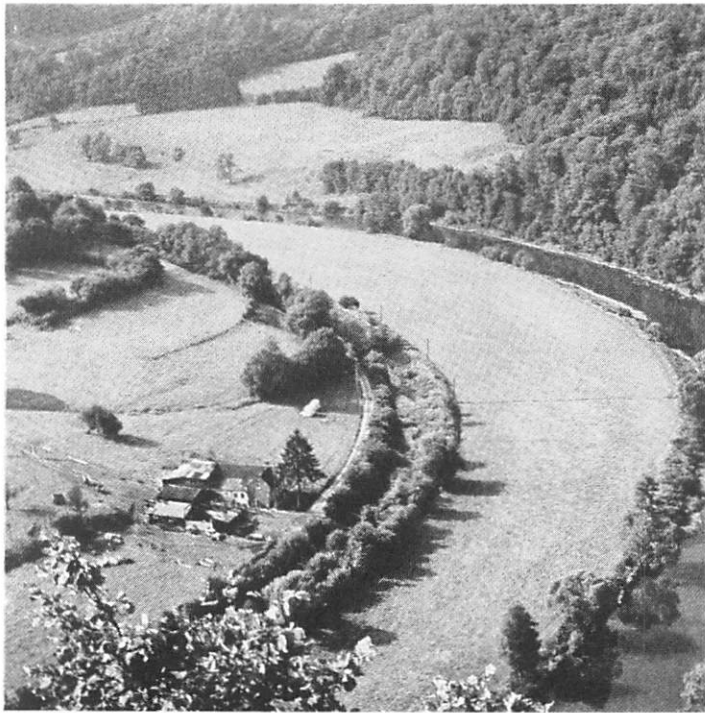
A la mi-janvier 1984 fut créée par un certain nombre d'agents du Dépôt de Tremelo, une équipe de football qui reçut le nom quelque peu effrayant de «S.C. De Busstampers» (littéralement : les buteurs du bus).

A vrai dire, cette équipe souhaite disputer des tournois sportifs avec celles d'autres dépôts et demande, pour ce faire, de prendre contact avec son président, M. Verbist A., Baalsesteenweg 146, 3130 Begijnendijk (Tél.: 016/56.22.00).

Que les meilleurs gagnent !



LES RANDONNEURS SONT DE BONS CLIENTS *adressez-leur un geste amical*



Pour lutter contre le stress que provoquent le bruit en les encombrements de la ville, le citadin ressent de plus en plus le besoin de fuir celli-ci et de retourner à la nature, que ce soit à la campagne, dans les bois ou au bord de l'eau.

Pour répondre à ce désir, un grand nombre d'associations organisent des randonnées pédestres.

Les transports publics permettant d'accéder à chaque ville ou village, les guides de promenades font une large publicité aux facilités qu'offrent le train, le tram et l'autobus ; pour chaque itinéraire, sont communiqués les numéros des lignes permettant aux promeneurs de rallier aisément le point de départ de la randonnée.

Nous reproduisons la photo de couverture de la brochure n° 57 «Les Sentiers de Grande Randonnée» consacré à la Vallée de l'ourthe, de Liège à Gouvy. Tout au long de cette randonnée de 130 kilomètres, qui traverse l'Ardenne, la Fa-

menne et le Condroz, défile une étourdissante variété de paysages.

Dans la même brochure, nous trouvons p.e. la page décrivant la promenade de Comblain-au-Pont au lieu-dit Les Stepennes et indiquant que Comblain-au-Pont est desservi par nos lignes d'autobus n° 42 A/1 Liège - Trois-Ponts et n° 377 Liège - Esneux - Comblain-au-Pont.

Chauffeurs, accueillez avec un sourire, un geste amical, ces promeneurs-visiteurs qui empruntent l'autobus et fournissez-leur tous les renseignements qu'ils souhaitent sur les heures de départ, d'arrivée ou de correspondance.

Ces randonneurs sont des clients occasionnels qui, pendant les week-ends ou les périodes de vacances, complètent l'occupation de nos bus et de nos trams. S'ils sont accueillis cordialement et amicalement, ils feront de plus en plus appel à nos services et, ce faisant, contribueront au maintien de ceux-ci.

1000 jours sans accident de l'équipe n° 6 - Bressoux-Rocourt



Les 5 et 19 février 1984 s'est déroulée à Liège-St-Gilles, la fête organisée à l'occasion des 1.000 jours sans accident avec chômage de l'équipe n° 6 - Mouvement Bressoux - Rocourt.

M. Lemal, inspecteur technique et chef de sécurité, loua les efforts et la prestation de l'équipe regroupant 108 conducteurs d'autobus.

Pour sa part, M. Dubois, inspecteur principal du Service Général de la Sécurité, félicita, au nom de M. le Directeur général, les membres de l'équipe et les invita à continuer sur leur lancée.

Après un goûter, M. Botton, directeur régional, exprima sa satisfaction de voir les membres de l'équipe animés d'un esprit de solidarité et de cohésion. Il cita l'exemple des agents d'Eupen - Warzée qui ont atteint le record national de 8.000 jours. La motivation est la clé du succès et, pour réussir, il faut viser haut, insista-t-il.

Le 19 février toutefois, M. Botton, empêché, fut remplacé par M. Perreaux, ingénieur principal adjoint.

Un souvenir fut ensuite remis aux participants et la fête se poursuivit dans une ambiance chaleureuse.

C'est le 31 mars et le 1er avril 1984, dans notre maison de vacances «Zonnebloem» à Nieupoort, que les équipes n° 1 Mouvement Région de Destelbergen (Fl. or.) et n° 7 Mouvement Région d'Ypres (Fl. occ.) ont fêté leurs 2.000 jours sans accident avec chômage.

2000 jours sans accident à Destelbergen et à Ypres

Le programme prévu se déroula dans une atmosphère de fête : un discours d'introduction de M. De Smet G., chef de service de la sécurité ; allocutions de MM. Crombeen, sous-chef de bureau du Service Général de la Sécurité, et Vervaeet, directeur régional. Les membres des équipes furent principalement encouragés à s'efforcer d'atteindre les 3.000 jours sans accident.



Les festivités se clôturèrent par la remise d'un souvenir et une réunion chaleureuse au cours de laquelle un apéritif et un repas furent offerts.

Le 8 avril 1984 se déroula à la maison de vacances «Annette et Lubin» à Spa, la fête organisée à l'occasion des 8000 jours sans accident avec chômage de l'équipe n° 10, regroupant les 61 agents du Mouvement des dépôts de Warzée et d'Eupen.

8000 jours de l'équipe n° 10 mouvement EUPEN-WARZÉE

MM. Henrard, directeur général, et Van Wesemael, directeur, avaient tenu à rehausser de leur présence cet événement sans précédent dans les annales vicinales.

Après l'apéritif, M. Perreaux, ingénieur principal adjoint, souhaita la bienvenue à l'assemblée et mit l'accent sur la performance exceptionnelle que représentent plus de 22 années de travail sans accident chômé. Il remercia chacun d'avoir collaboré à l'obtention d'un tel résultat.

M. Botton, directeur régional, prit ensuite la parole pour féliciter à son tour les auteurs de ce fabuleux record. Il loua l'esprit d'équipe qui anime depuis toujours les agents des deux dépôts lauréats et qui n'est certainement pas étranger au résultat obtenu.

Après un excellent buffet froid, M. Henrard, directeur général, s'adressa aux personnes présentes. Il exprima sa plus vive satisfaction de voir une équipe de la province de Liège rivaliser avec les meilleurs. Il en félicita les membres et les engagea à continuer sur leur lancée.

Un cadeau fut remis aux participants à la fête, qui se poursuivit dans une ambiance des plus chaleureuses.





Nous avons tout prévu, sauf ça !

ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Anvers : Monden C. (portefeuille + 3.550 F), Neys T. (portefeuille + 900 F).

Malines : Heuvinck W. (porte-monnaie + 600 F), Heuvinck W. (porte-monnaie + 457 F), Van Woensel E. (porte-monnaie + 526 F).

Turnhout : Meeusen J. (portefeuille + 12.137 F), Verbeek E. (portefeuille + 1.479 F), Melis P. (portefeuille + 1.104 F), Van der Steen H. (porte-monnaie + 1.088 F), Van Breda K. (porte-monnaie + 1.500 F).

FLANDRE ORIENTALE

Bassevelde : De Somvielle M. (3.750 F).

Gand St-Pierre : Van de Voorde C. (800 F).

Hofstade : De Schrijver E. (2.046 F).

HAINAUT

Charleroi : Petit J. (sac dame + chéquier + livret + 1.050 F + documents), Fostier J.-L. (500 F).

Jumet : Daspremont C. (porte-monnaie + 3.035 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Andenne : Crefcoeur J.-C. (sac à main + montre + bague), Beaujean A. (portefeuille + 1.120 F).

Florennes : Chenu M. (porte-monnaie + 571 F + documents).

Foiz : Burnay (portefeuille + 923 F + documents).

Namur : Demeur M. (sac + bourse), Havenne (portefeuille + 1.000 F), Berger L. (sac + 2.100 F).

Ohey : Matagne J. (portefeuille + 1.635 F).

LIÈGE

Bressoux : Kuppert (pochette + 1.321 F).

Eupen : Michiels H. (portefeuille + 1.550 F).

Omali : Thonon G. (portefeuille + 3.740 F), Distique J. (sacoche + 6.200 F + chéquier), Charlier E. (sacoche + 3.061 F).

Rocourt : Novo L. (portefeuille + 4.300 F).

Warzée : Doemer A. (portefeuille + 879 F).

BRABANT

Cureghem : Rosier (portefeuille + 1.000 F), Smet (portefeuille + 608 F + documents), Suray (sacoche + porte-monnaie + portefeuille + passeport suisse + 610 F.S. + 26.570 F), Van Henden (portefeuille + abonnements + cartes de tram).

Dilbeek : Getteman L. (sacoche + 1.050 F + documents).

Haacht : Van der Auwera (portefeuille + 1.900 F + documents).

Overijse : Vandezande G. (sacoche + 2.835 F).

LIMBOURG

Genk : Vandeput J. (portefeuille + 918 F).

Hasselt : Hermans K. (porte-monnaie + 10.200 F), Hermans K. (porte-monnaie + 2.930 F), Boonen J. (porte-monnaie + 500 F).

Lanaken : Vancraybex J. (porte-monnaie + 500 F).

Maaseik : Saelmans J. (sac + 1.900 F).

St-Trond : Lamens M. (portefeuille + 9.500 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek : Ruyschaert J. (porte-monnaie + 300 F), Van Massenhove J.-P. (montre), Daeninck N. (porte-monnaie + 586 F).

UN JOUR OU UN WEEK-END D'ÉVASION

1er juillet POPERINGE Procession Notre-Dame, à 15h30.

1er, 2 et 3 juillet FLORENNES Marche folklorique de Saint-Pierre et Paul (1.800 marcheurs).

5 juillet BRUXELLES Ommegang (à 21 h).

6, 7 et 8 juillet FRANCORCHAMPS Circuit national de Spa-Francorchamps F.M.B. - Grand prix de Belgique de motos.

7 juillet BLANKENBERGE Concours international de natation en mer (à 15 h).

7 juillet TORHOUT Rock Torhout.

7, 8 et 9 juillet TIELT Fêtes d'Europe (pour la 26e fois). Le 8, à 16 h, grand cortège.

8 juillet GISTEL Procession multiséculaire et folklorique Sainte-Godelieve, à 16 h.

22 juillet JUMET (Charleroi) Marche de la Madeleine.

27 juillet BREDENE Foire à la brocante - animation (à 18 h).

27, 28 et 29 juillet DE HAAN A Wenduine : festival de la forêt.

29 juillet BESELARE (Zonnebeke) Cortège des sorcières (26e sortie), à 15 h.

29 juillet FURNES Procession des pénitents (à 15h30).

5 août BERLARE Grande fête nautique dès midi.

5 août KOKSIJDE Cortège «Hommage à l'art pictural flamand», à 15h30.

5 août NIEUPOORT Hommage national à S.M. le Roi Albert 1er et aux Héros de l'Yser (avant-midi).

11 et 12 août HEUSDENZOLDER A 10 h, sur le circuit Terlamen : «European Historic Grand Prix» (championnat d'Europe pour voitures de courses historiques).

12 août NAMUR (La Plante) Joutes nautiques moyenâgeuses (à 15 h).

15 août FURNES Fêtes de la moisson «Furnes anno 1900» (dès 10 h).

15 août MARCHE-EN-FAMENNE Marché aux oiseaux 1900 (de 10 à 18 h).

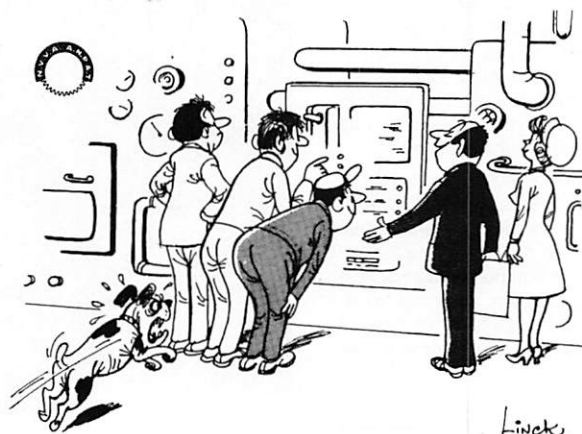
19 août HAM-SUR-HEURE 346e Marche St-Roch (à midi).

19 août OVERIJSE Dans le cadre des fêtes du raisin et du vin : cortège folklorique, à 14h30.

25 et 26 août ATH Fête des géants. Le 25 à 15 h, mariage des géants. Jeu entre David et Goliath. Le 26 à 10 h et à 15 h, grand cortège folklorique.

25, 26 et 27 août LOCHRISTI 34e Festival du bégonia (le 25, de 17 à 23 h ; les 26 et 27, de 9 à 23 h).

30 août TERMONDE A 20 h, Ommegang des géants (style Moyen-Age).



Et voilà, vous êtes bien informés en ce qui concerne la sécurité ! Rien de fâcheux ne peut plus vous arriver !

LA RESTRUCTURATION DES LIGNES URBAINES D'AUTOBUS DE ROULERS

Par suite du développement de la ville de Roulers, les services urbains d'autobus (lignes A et B) ont dû être adaptés au mode de comportement actuel des habitants. C'est pourquoi, de nouveaux itinéraires ont été conçus par la S.N.C.V., en collaboration avec l'Administration communale.

De plus, la correspondance entre toutes les lignes interurbaines

desservant Roulers et les deux lignes urbaines d'autobus est possible avec un seul ticket au prix minimum, pour autant que la totalité du voyage se fasse à l'intérieur de la zone urbaine.

En outre, un grand intérêt a été accordé à l'élaboration d'un horaire cadencé, à une fréquence horaire, à l'aménagement d'itinéraires

simples, à une implantation rationnelle des arrêts ainsi qu'à l'optimisation de la vitesse commerciale.

A titre de promotion, la S.N.C.V. a offert, le 21.1.84, le transport gratuit sur les deux lignes urbaines d'autobus de Roulers modifiées.

Les autobus urbains ont été équipés de nouvelles indications de di-

rection (films). Dans le plan de restructuration figure également une étude prévoyant une nouvelle implantation pour divers abris. Comme c'est déjà le cas actuellement, les arrêts ne seront assurés en cours de route qu'à la demande des voyageurs. Afin d'informer les usagers quant au nouvel horaire, un dépliant a été distribué gratuitement sur les autobus urbains.



La conférence de presse du 11.1.1984, à l'occasion de la restructuration des services d'autobus urbains de Roulers : (de g. à dr.) MM. Vervaeet, directeur régional, Denys, bourgmestre, Van Soye, inspecteur du Mouvement et Putteman, ingénieur commercial.

L'horloge astronomique «HEIRMANKLOK»



M. Edgar Heirman est un homme exceptionnel. Il habite à Waasmunster. Il est heureux d'avoir pu réaliser le rêve de sa vie : construire une horloge astronomique.

Son grand-père était un artisan dont les pendules originales et les horloges de clochers étaient très réputées ; très habile aussi à la fabrication d'armes, de bijoux, calices, ostensoirs et autres pièces d'orfèvrerie.

Edgar Heirman fait honneur à son aïeul ; lui aussi a peint, sculpté, fabriqué le mécanisme et les panneaux de son œuvre.

Inaugurée en 1956 par S.M. le Roi Baudouin, à Saint-Nicolas, cette horloge se trouve actuellement abritée dans un pavillon spécialement aménagé pour elle à Bruges, au Boudewijnpark.

Ne manquez pas d'aller la voir. C'est un travail remarquable.

Toutes les demies heures vous assisterez à une véritable fête de lumière et de symboles.

SOMMAIRE N° 230 MAI-JUIN 1984

1985 : Le centenaire de la S.N.C.V.	2
Concours de photos et de diapos «S.N.C.V.-100»	2
Vacances 1984	3
Expo-Info	3
Noces d'or et de diamant	3
1944-1984 : 40 ^e anniversaire de la Bataille des Ardennes	4
Réunion annuelle du Service Général de Sécurité	6
Page familiale	8
Personalia	10
Le «S.C. De Busstampers»	11
Les randonneurs sont de bons clients - adrez-leur un geste amical	12
1000 j. sans accident - éq. n° 6 - Mouvement Bressoux-Rocourt ..	12
2000 j. sans accident à Destelbergen et à Ypres	13
8000 j. sans accident - éq. n° 10 - Mouvement Eupen-Warzée ...	13
Actes de probité	14
Un jour ou un week-end d'évasion	14
La restructuration des lignes urbaines d'autobus de Roulers	15

Photo de la couverture :

La «Heirmanklok» à Bruges -

M. Edgar Heirman (inventeur-réalisateur). Voir page 15.

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -
1040 Bruxelles

Impr. Grafisch Bedrijf Schoonbaert - Bruges 2.



Membre de l'association belge de la presse
d'entreprise - A.S.B.L.